



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne

Anlsl 55 (2021), p. 329-342

Robin Seignobos

L'épigraphie arabe et la question de la présence musulmane en Nubie : autour d'un fragment de stèle funéraire provenant de l'île de Saï (fin du vie/xiie siècle)

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

- | | | |
|--|--|--|
| 9782724711523 | <i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne</i> 34 | Sylvie Marchand (éd.) |
| 9782724711707 | ?????? ?????????? ??????? ??? ?? ???????? | Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif |
| ?????? ?? ??????? ??????? ?? ??????? ??????? ?????????? ???????????? | | |
| ????????? ??????? ??????? ?? ??????? ?? ??? ??????? ??????: | | |
| 9782724711400 | <i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i> | Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.) |
| 9782724710922 | <i>Athribis X</i> | Sandra Lippert |
| 9782724710939 | <i>Bagawat</i> | Gérard Roquet, Victor Ghica |
| 9782724710960 | <i>Le décret de Saïs</i> | Anne-Sophie von Bomhard |
| 9782724710915 | <i>Tebtynis VII</i> | Nikos Litinas |
| 9782724711257 | <i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i> | Jean-Charles Ducène |

ROBIN SEIGNOBOS*

L'épigraphie arabe et la question de la présence musulmane en Nubie

Autour d'un fragment de stèle funéraire provenant de l'île de Saï
(fin du VI^e/XII^e siècle)

♦ RÉSUMÉ

Bien qu'elles soient souvent mentionnées comme indicateurs d'une présence ancienne de l'islam dans la moyenne vallée du Nil, les inscriptions funéraires arabes découvertes en Nubie n'ont pas reçu toute l'attention qu'elles méritaient. Elles constituent pourtant l'un des rares témoignages des activités de cette minorité musulmane installée au-delà des limites méridionales du *Dār al-islām*, dans un environnement alors majoritairement chrétien. Cet article, premier jalon d'une étude de plus grande ampleur, est consacré à l'édition et à l'analyse d'une inscription arabe inédite provenant de l'île de Saï, en Nubie soudanaise. Malgré son caractère fragmentaire, ce qui subsiste de la formule de datation et la paléographie permettent de dater l'inscription de la fin du VI^e/XII^e siècle. L'intérêt de cette trouvaille, longtemps passée inaperçue, réside surtout dans son lieu de découverte inattendu mais tient aussi aux remarquables qualités formelles de l'objet. Ces éléments invitent à reconsiderer les bornes géographiques traditionnellement assignées à la présence musulmane en Nubie médiévale et font surgir de nouvelles interrogations quant au profil sociologique des individus appartenant à cette communauté.

Mots-clés : épigraphie arabe, islamisation, Nubie, Saï, Soudan

* Robin Seignobos, maître de conférence à l'université Lumière Lyon 2, r.seignobos@univ-lyon2.fr

♦ ABSTRACT

**Arabic Epigraphy and the Question of the Muslim Presence in Nubia
About a Fragment of Funerary Stela from the Island of Saï (Late 6th/12th Century)**

Although they are often mentioned as indicators of an ancient Islamic presence in the Middle Nile Valley, the Arabic funerary inscriptions discovered in Nubia have not received the attention they deserve. They are, however, among the few remaining witnesses to the activities of this Muslim minority living beyond the southern limits of *Dār al-islām*, in a predominantly Christian environment. This article, first milestone of a larger study, is devoted to the publication and analysis of an unpublished Arabic inscription from the island of Saï in Sudanese Nubia. Despite its fragmentary nature, what remains of the dating formula as well as palaeography allow us to date the inscription to the end of the 6th/12th century. The interest of this find, which has long gone unnoticed, lies above all in its unexpected place of discovery but also in its remarkable formal qualities. These elements invite us to reconsider the geographical boundaries traditionally assigned to the Muslim presence in medieval Nubia and raise new questions concerning the sociological profile of the individuals belonging to this community.

Keywords: arabic epigraphy, Islamisation, Nubia, Saï, Sudan

♦ ملخص

**الكتابات العربية ومسألة الحضور الإسلامي في النوبة حول قطعة من لوحة جنائزية من جزيرة صاي
(نهاية القرن السادس/الثاني عشر)**

رغم أنها كثيراً ما تُذكَر كمؤشرات عن تواجد قديم للإسلام في وادي النيل الأوسط، إلا أن الكتابات والنقوش الجنائزية العربية المكتشفة في النوبة لم تحظ بكل ما تستحق من اهتمام. هذا رغم أنها من الشواهد النادرة عن نشاط هذه الأقلية المسلمة التي استقرت وراء الحدود الجنوبية لدار الإسلام، في محيط كان آنذاك ذا أغلبية مسيحية. إن هذا المقال، وهو البناء الأولي في دراسة أوسع نطاقاً، مُكرّس لنشر وتحليل نقوش عربية لم يسبق نشرها، من جزيرة صاي، في النوبة السودانية. وبالرغم من الأجزاء الناقصة من اللوحة فإن الأجزاء المتبقية من صيغة التاريخ وعلم قراءة الخطوط القديمة تتيح تحديد تاريخ الكتابة في نهاية القرن السادس المجري/الثاني عشر الميلادي. إن أهمية هذا الأثر، الذي لم يلق اهتماماً لفترة طويلة، تكمن على الأخص في مكان اكتشافه غير المتوقع فضلاً عن الجودة النوعية لأجزاء اللوحة الجنائزية. إن هذه العناصر تدعونا إلى إعادة النظر في الحدود الجغرافية المقدرة تقليدياً للتواجد الإسلامي في النوبة في العصر الوسيط كما تثير تساؤلات جديدة حول الملامح الاجتماعية للأفراد المنتمين إلى هذه الجماعة.

الكلمات المفتاحية: علم النقش العربية، أسلمة، النوبة، صاي، السودان

Des quatre langues écrites pratiquées dans la Moyenne vallée du Nil à l'époque médiévale, l'arabe demeure de loin la moins bien documentée. D'après les statistiques produites par Grzegorz Ochała, à partir des données de la précieuse *Database of Medieval Nubian texts*¹, les textes arabes représentaient, en 2014, à peine 1,47 % du corpus documentaire et épigraphique nubien, loin derrière les textes grecs (30,5 %) et coptes (22,6 %)². Cette disproportion reflète certes le statut minoritaire de l'arabe dans les royaumes chrétiens de Nubie mais elle tient aussi à la rareté des travaux consacrés aux documents produits dans cette langue. Cette lacune concerne au premier chef l'épigraphie qui n'a fait l'objet que d'une attention ponctuelle et limitée dans la littérature spécialisée. À cet égard, il est symptomatique que les inscriptions grecques et coptes conservées au Musée national du Soudan aient déjà fait l'objet de catalogues³ alors que ce n'est pas encore le cas des inscriptions arabes pourtant relativement nombreuses. Lors d'un séjour de recherche effectuée à Khartoum en février 2019, le présent auteur a entrepris de dresser un premier inventaire des objets inscrits en arabe conservés au musée⁴. Une trentaine d'inscriptions ont pu être ainsi documentées, parmi lesquelles une dizaine au moins sont encore inédites et feront prochainement l'objet d'une publication. Ce travail s'inscrit dans un projet plus ample de repérage et d'inventaire des stèles funéraires arabes de Nubie, connues ou encore inconnues, dans la perspective de la constitution d'un corpus permettant d'en faciliter l'accès et l'étude⁵.

Bien que souvent convoquée en tant que témoin de la pénétration de l'islam en Nubie avant le XIII^e siècle⁶, l'épigraphie funéraire arabe n'a en effet jamais été exploitée de façon systématique et se trouve souvent reléguée au second plan lorsque l'on aborde la question des

1. <http://www.dbmnt.uw.edu.pl/>

2. Statistiques produites sur la base de 2926 entrées. Ochała, 2014, p. 27.

3. Van der Vliet, 2003 ; Łajtar, 2003.

4. Nos recherches ont été guidées par un inventaire provisoire des objets d'époque islamique dressé entre 2006 et 2008 par Sarah Abdo, dans le cadre de la réorganisation des salles d'exposition et des réserves du musée. Cette précieuse liste, restée inédite, nous a été communiquée par Alexandros Tsakos, chargé à l'époque d'encadrer le nouvel aménagement. Pour un rapport préliminaire de la mission voir : <https://horneast.hypotheses.org/1047>

5. Je remercie Abdel Rahman Ali Mohamed, directeur de la National Corporation for Antiquities and Museum et Ghalya Garalnabi directrice du Musée national du Soudan pour m'avoir accordé l'autorisation de travailler sur ces inscriptions. Toute ma reconnaissance va à l'équipe de la SFDAS et à son directeur Marc Maillot qui ont grandement facilité mes démarches sur place ainsi qu'à Jean-Nicolas Bach, directeur de l'antenne du CEDEJ (et directeur par intérim de la SFDAS), qui m'a accueilli durant mon séjour à Khartoum. J'ai une pensée particulière pour Romain David, Sarah Hieba et Manon Routhiau qui ont largement contribué à faire de ce séjour une expérience de travail aussi fructueuse qu'agréable. Je remercie Vincent Francigny, directeur de la mission archéologique de l'île de Saï, de m'avoir autorisé et encouragé à publier cette inscription. Je lui suis également reconnaissant d'avoir pris la peine de consulter les archives de la mission et la copie des carnets de fouilles de Jean Vercoutter dont il dispose. Sa connaissance approfondie du terrain m'a été tout aussi précieuse dans la compréhension du contexte de découverte du fragment auquel est consacré cet article. La relecture d'Alexandros Tsakos, pionnier des études médiévales à Saï, s'est révélée tout aussi éclairante sur bien des points. Je remercie enfin mon collègue Hadrien Collet pour ses suggestions finales. Les recherches que je mène sur l'épigraphie arabe de Nubie s'inscrivent dans le cadre du projet ERC COG n° 726206 HornEast (Horn and Crescent. Connections, Mobility and Exchange between the Horn of Africa and the Middle East in the Middle Ages : 2017-2022). <https://horneast.hypotheses.org/>.

6. Cuoq, 1986, p. 30 ; Hasan, 2005, p. 98-99.

interactions entre chrétiens et musulmans dans la région⁷. Les inscriptions arabes constituent pourtant l'une des rares manifestations matérielles de cette cohabitation et méritent à ce titre d'être étudiées de manière approfondie. Celle à laquelle nous avons choisi de consacrer ce premier travail illustre à elle seule la nécessité de revisiter ce corpus. Fragment à première vue sans grand intérêt, l'inscription de Saï ne dévoile son importance qu'après avoir été analysée et replacée dans son contexte. Elle devient alors un document significatif suscitant de nouveaux questionnements sur la géographie et la nature même de la présence musulmane dans la moyenne vallée du Nil à l'époque médiévale.

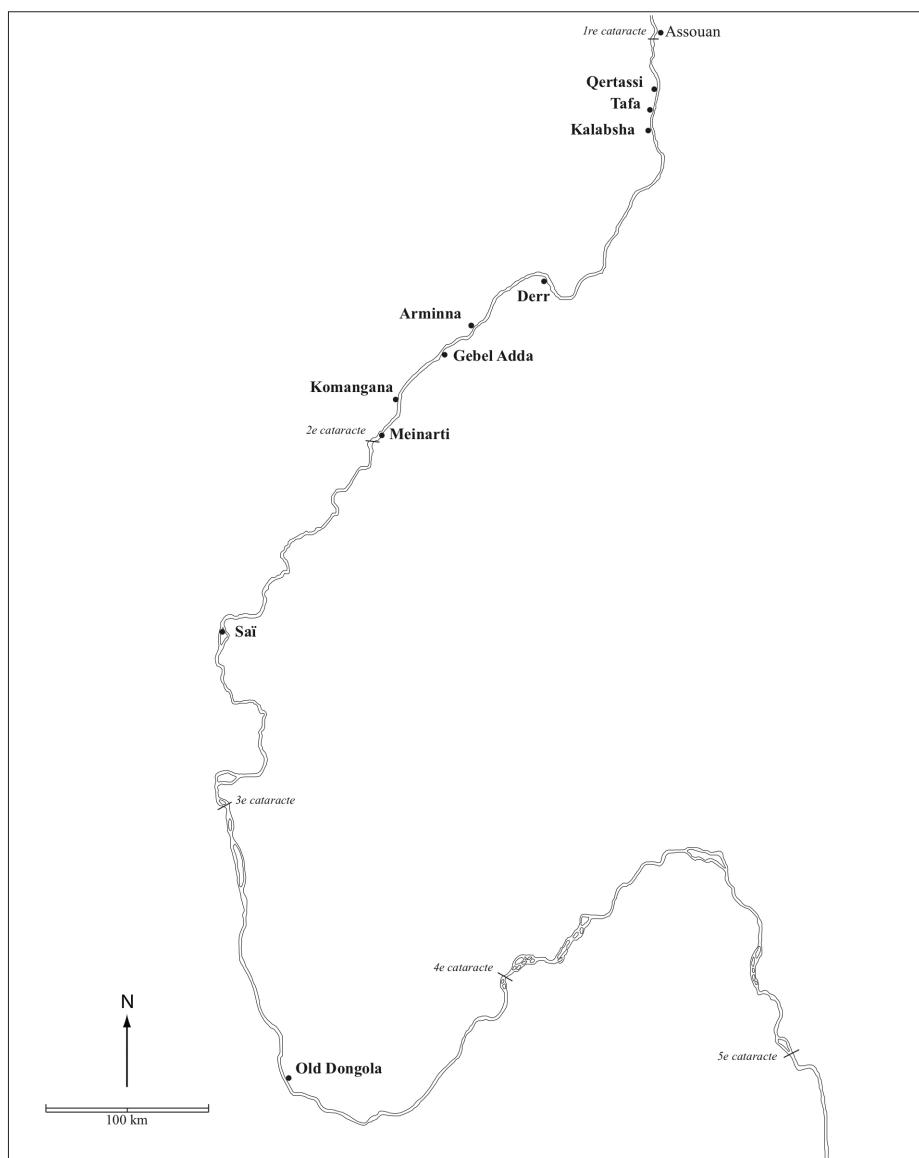


Fig. 1. Distribution des inscriptions arabes de Nubie connues à ce jour (croquis Robin Seignobos, 2019).

7. Parmi les rares études récentes, il convient là encore de signaler le travail de Grzegorz Ochała qui s'est intéressé à ce corpus dans un appendice à son étude portant sur les systèmes de datation employés dans la documentation nubienne. Ochała, 2011, p. 165-176.

I. Contexte de découverte

Le fragment fut découvert sur l'île de Saï en 1971 par la Mission archéologique française au Soudan, alors dirigée par Jean Vercoutter (fig. 1). Il est aujourd'hui conservé au Musée national du Soudan à Khartoum où il porte le numéro d'inventaire 28754. L'inscription est inédite mais l'objet lui-même nous était déjà connu grâce à l'ouvrage de Jacques Reinold paru à l'occasion de l'exposition *Fouilles françaises et franco-soudanaises. Contribution à l'histoire du Soudan* qui s'est tenue au Musée national du Soudan à Khartoum entre juillet 2000 et février 2001⁸. La reproduction du fragment y est accompagnée de la légende suivante :

Ce fragment de stèle a été retrouvé dans les décombres du fort ottoman de Saï. Il porte les restes d'une inscription arabe, gravée en bas-relief; il s'agit d'un extrait d'une sourate du Coran. Par sa qualité, il atteste, comme le fort lui-même, l'importance du site à une époque où Saï était l'un des points extrêmes de l'Empire ottoman⁹.

En l'absence d'autres indices d'une présence musulmane à Saï à l'époque médiévale, le lieu de découverte pouvait en effet laisser penser que l'inscription était liée aux activités de la garnison ottomane installée au nord-est de l'île dans la seconde moitié du XVI^e siècle¹⁰. Or, contrairement à ce qu'indique la légende, ce fragment ne contient pas un « extrait d'une sourate du Coran » mais un texte funéraire. Plus important, il ne date pas de l'époque ottomane mais remonte au VI^e siècle de l'hégire – soit 1106-1203 – comme l'indique ce qui subsiste de la formule de datation. Le fragment fait donc partie des nombreux débris d'époque médiévale découverts dans le secteur de la forteresse ottomane, débris parmi lesquels figurent également plusieurs inscriptions grecques et coptes¹¹.

La consultation des carnets de terrain de Jean Vercoutter permet d'en apprendre davantage sur le contexte de cette trouvaille enregistrée à la date du 7 décembre 1971 :

En SA. F2, le mur de la mosquée est pratiquement atteint près de l'enceinte pharaonique et il faut arrêter le travail. Devant le mur de la mosquée, et sous [c'est l'auteur qui souligne] le niveau de fondation de celle-ci, épaisse couche de déblais – briques cassées, pierres, sebakhs, et grande quantité de paille – un peu au nord de ce point (cf. p. 45a, figure 1, en (x)) – trouvaille d'un fragment d'épitaphe en caractères arabes, sculptés en relief sur marbre. Dans les déblais, trouvaille d'un fragment de peigne à double rangée de dents, en bois¹².

8. Reinold, 2000, p. 128. Le fragment est à nouveau reproduit dans le catalogue de l'exposition de Madrid (sept. 2003-jan. 2004). Adams, 2003, p. 267.

9. Reinold, 2000, p. 128.

10. Alexander, 1997, p. 16-20. Sur la période médiévale et post-médiévale à Saï voir les premiers travaux menés dans le cadre du *Medieval Sai Project*: Hafsaas-Tsakos, Tsakos, 2010, p. 77-85; 2012, p. 75-91.

11. Tsakos, 2011-2012, p. 297-330.

12. Vercoutter, *Journal de fouille*, p. 46.

Le fragment a donc été mis au jour à quelques mètres à l'ouest du mur de la *qibla* de la mosquée ottomane, seul vestige de l'édifice encore en élévation. Le renvoi à un croquis figurant à la page précédente du carnet permet de localiser la découverte de façon relativement précise (fig. 2). La formulation assez vague du passage laisse entendre que l'inscription n'a pas été mise au jour parmi les déblais mais plutôt dans une couche proche de la surface. D'après le croquis de localisation de Vercoutter, le fragment se trouvait à proximité de deux tombes musulmanes qualifiées par ce dernier de « relativement récentes » expression qui, dans le contexte, semble plutôt faire référence au XIX^e siècle¹³. Malgré cet environnement funéraire, il serait donc hasardeux d'établir un lien entre l'épitaphe médiévale mise au jour par Vercoutter et ces deux sépultures tardives.



Fig. 2. Vue aérienne du secteur de la forteresse et localisation de la trouvaille.

^{13.} Vercoutter, *Journal de fouille*, p. 45 (en date du 4 décembre 1971). Le 8 décembre 1971, une sépulture similaire, mise au jour dans le même secteur (« même orientation et enveloppée d'un linceul comme celles trouvées le 4 XII 71 »), est attribuée par Vercoutter (p. 46) à la période de la « Turqiyya » (1824-1885). D'après les témoignages recueillis en 1997 auprès des habitants de l'île, le secteur de la forteresse était habité par des familles de cultivateurs jusqu'à l'arrivée des troupes mahdistes en 1889. Alexander, 1997, p. 19.

2. Description

Le fragment provient du coin inférieur droit d'une stèle en marbre blanc. Celui-ci forme un carré irrégulier de 15 × 15 cm pour une épaisseur de 5 cm. Le champ épigraphique est délimité par une fine bordure légèrement surélevée et délicatement lobée (fig. 3).

Le texte se compose de quatre lignes incomplètes de cursive soignée (*nashī*), sculptées en relief, sans signes diacritiques. Il est à noter que les *šin* sont dépourvus de dentures (dans ‘*ašar* et *ša’bān* l. 2) mais qu'elles apparaissent pourtant dans le *šin* de *hamsumi’ā* (l. 3).

L'écriture sobre et arrondie de l'inscription est caractéristique de ce que l'on appelle communément le « *nashī* ayyoubide »¹⁴. Cette cursive supplante au cours du XII^e siècle les différentes variantes de l'écriture anguleuse dite « coufique » qui prévalait jusqu'alors au Proche Orient¹⁵. En Égypte, elle apparaît d'abord dans les inscriptions publiques produites au Caire sous le règne de Saladin (1169-1193) et elle ne s'étend que progressivement aux villes de provinces et aux autres types d'inscriptions¹⁶. Cette observation reste donc cohérente avec la mention du VI^e siècle de l'Hégire (1106-1203) dans ce qui reste de la formule de datation mais invite néanmoins à repousser l'exécution de la stèle à l'extrême fin du XII^e siècle ou aux trois premières années du XIII^e siècle. Quelle que soit la date précise

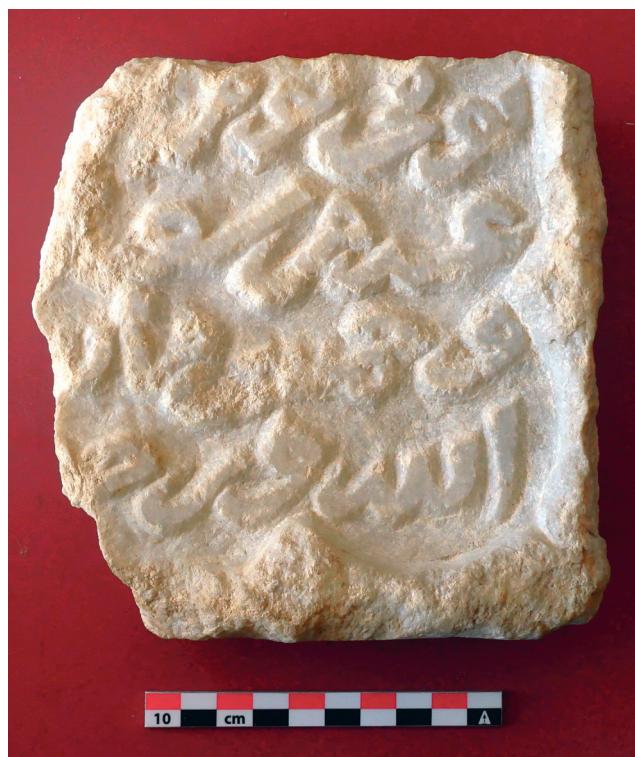


Fig. 3. Fragment de stèle arabe de Saï (Khartoum, Sudan National Museum 28754, cliché Robin Seignobos, 2019).

¹⁴. Voir les nombreux exemples rassemblés dans ‘Abd al-Ḥamīd, 2013. À titre de comparaison, signalons le verso d'une stèle funéraire double, de provenance probablement égyptienne, actuellement conservée au Metropolitan Museum of Arts de New York (inv. 2010.225, non incluse dans le TEI). Bien que plus tardive (datée de 646/1248-1249) et moins soignée dans l'exécution des caractères, elle présente de nombreuses similarités avec notre inscription. Comparer notamment la forme du mot « Allāh » dans les deux inscriptions (l. 4). <https://www.metmuseum.org/art/collection/search/457055>

¹⁵. Depuis les travaux pionniers de Max van Berchem, l'introduction de l'écriture cursive au Proche-Orient est généralement attribuée au prince zankide Nūr al-Dīn (m. 1174) qui l'aurait d'abord imposée dans les inscriptions lapidaires à caractère public. Ory, 1986, p. 215 ; Tabbaa, 1994, p. 129-134. La chronologie de l'introduction du *nashī* dans l'écriture lapidaire reste néanmoins un problème épineux qui, à notre connaissance, n'a pas encore été étudié à fond, à plus forte raison pour l'épigraphie funéraire. Voir à ce sujet les prudentes observations de G. Wiet (1963, p. 203-204) dans son compte rendu de l'ouvrage de Creswell.

¹⁶. Le premier témoin de ce changement de style date de l'année 575/1179. Il s'agit de l'inscription qui se trouvait autrefois dans la *madrasa* fondée par Saladin près du mausolée de l'imam al-Šāfi’ī. Tabbaa, 1994, p. 137-138 ; Wiet, 1971, p. 49, n° 64.

à laquelle celle-ci a été gravée, il s'agit donc de l'une des plus tardives du corpus funéraire arabe de Nubie. De fait, seule une épitaphe provenant du cimetière de Tafa porte, à ce jour, une date postérieure au XII^e siècle (733/1333-1334)¹⁷.

3. Édition et traduction

- ١. توفي يوم [٠٠٠]
- ٢. عشر من شعبان[...]
- ٣. وخمس مائة... رحمة [٠٠٠]
- ٤. الله ورحمة من ترحم عليه[...]

- 1. il est mort le...
- 2. [11 à 19] de ša'bān...
- 3. cinq cent... que Dieu
- 4. lui accorde sa miséricorde [et à quiconque implorera la miséricorde divine sur lui].

4. Commentaire linéaire

- 1. La forme masculine *tuwuffiya* indique que le défunt est un homme.
- 2. La ligne commence par le lemme 'ašar, élément entrant dans la composition des nombres compris entre 11 et 19 ce qui signifie que la date est comprise entre le onzième et le dix-neuvième jour du mois. Pour le nom dudit mois, les lectures šawwāl et ša'bān sont compatibles avec ce qui subsiste du *ductus* mais nous avons opté pour la seconde solution en raison de la forme légèrement aplatie de la tête de la deuxième lettre qui évoque davantage un 'ayn qu'un *wāw*¹⁸.
- 4. La restitution de la formule eulogique figurant dans les deux dernières lignes s'impose, par élimination, à la lecture de la séquence *Allāh wa-r-h...* qui ne peut guère être complétée autrement. Celle-ci se fonde d'ailleurs sur de nombreux parallèles (52 attestations dans le *TEI*). Il est à noter que cette formule d'eulogie à report – appelant la miséricorde divine sur celui qui la demande pour le défunt – n'apparaît dans aucune autre épitaphe de Nubie connue à ce jour et qu'elle n'est que rarement attestée en Égypte (trois occurrences selon le *TEI*). Elle semble surtout se diffuser à partir du VI^e/XII^e siècle (trois attestations seulement sont antérieures à l'année 533/1138), ce qui est tout à fait cohérent avec la datation relativement tardive de l'inscription.

17. *TEI* 20735. Wiet, 1942, p. 56, n° 3661.

18. Même si cela n'apparaît pas clairement sur la photographie prise en février 2019, les deux clichés en noir et blanc réalisés sur le site lors de la fouille montrent sans ambiguïté que la ligne de base remonte légèrement après cette lettre alors que l'on s'attendrait à ce qu'elle descende pour former une queue s'il s'agissait d'un *wāw*. Je remercie là-encore Vincent Francigny de m'avoir communiqué ces clichés issus des archives de la Mission archéologique française de Saï.

5. Analyse historique

On en conviendra, l'intérêt de cette inscription tient moins à son contenu, extrêmement fragmentaire, qu'aux aspects extérieurs au texte lui-même, à commencer par le lieu de sa découverte. Il s'agit en effet de la seule stèle funéraire arabe d'époque médiévale mise au jour au sud de la deuxième cataracte ce qui fait de cette dernière la plus méridionale de Nubie et donc de la vallée du Nil (fig. 1). Celles qui furent trouvées sur le site de Meinarti en 1963 et 1964, lors des fouilles du Sudan Antiquity Service conduites par William Y. Adams, marquaient jusqu'à présent la limite sud de la répartition des stèles arabes connues¹⁹.

Cette distribution était, du reste, parfaitement cohérente avec le témoignage du voyageur Ibn Sulaym al-Uswānī (fin x^e siècle), cité par al-Maqrīzī (m. 1442), qui présente la partie de la vallée comprise entre al-Qaṣr (site de Ḥiṣn al-Bāb, au sud de Philae), et la deuxième cataracte, comme une région où les musulmans sont libres de leurs mouvements (*yataṣarraf*). Ils possèdent même des propriétés foncières (*amlāk*) dans la partie la plus proche de la frontière égyptienne mais sont seulement autorisés à commercer plus en amont²⁰. Al-Uswānī dit même avoir rencontré plusieurs de ces musulmans établis (*qāṭinūn*) en Nubie et s'étonne d'ailleurs de leur faible maîtrise de la langue arabe²¹. Un peu plus loin, al-Uswānī décrit la deuxième cataracte comme la limite au-delà de laquelle aucun voyageur – musulman ou autre – ne peut se rendre sans l'autorisation de l'éparque de Nobadia (*Ṣāḥib al-ğabal* dans les textes arabes) qui gouverne la Basse Nubie au nom du roi de Makouria²². L'existence d'une telle procédure est d'ailleurs confirmée, pour la période fatimide, par la correspondance arabe de Qaṣr Ibrīm – encore inédite – qui comprend plusieurs lettres liées à des demandes de laissez-passer adressées à l'éparque par des marchands musulmans²³. Un premier contrôle était probablement effectué avant la traversée de la cataracte au niveau du port de B.qwā²⁴ qu'al-Uswānī décrit comme un point de rupture de charge que personne n'est autorisé à franchir sans la permission de l'éparque²⁵. Une fois parvenus en amont de l'inhospitalier Baṭn al-Hağār, les voyageurs sont tenus de faire halte à un poste militaire (*māṣlahā*), désigné sous le nom de « Haut Maqs » (*al-Maqs al-a'lā*), afin d'y être à nouveau contrôlés et fouillés sous la supervision d'un autre gouverneur relevant directement du souverain de Makouria. Al-Uswānī

¹⁹. TEI 26109, 26110, 26111, 41056, 41058. Sherif, 1964, p. 248-250 ; Browne, 2006, p. 29-34. Nous excluons à dessein de ce décompte la fameuse inscription arabe de la « mosquée » d'Old Dongola qui est plus tardive (717/1317) et d'une toute autre nature puisqu'il s'agit d'un texte de construction et non d'une épitaphe (TEI 26112). Malgré son importance historique, cette inscription demeure inédite. Traduction partielle dans Crawford, 1951, p. 35, n. 23 ; révisée dans Hasan, 2005, p. 125. Cette inscription est en cours d'étude par Naïm Vanthieghem (CNRS, IRHT) et le présent auteur.

²⁰. Al-Maqrīzī, *Ḥiṭāṭ*, Sayyid (éd.), I, p. 518 ; Wiet (éd.), III, 2, p. 252-253.

²¹. Al-Maqrīzī, *Ḥiṭāṭ*, Sayyid (éd.), I, p. 518 ; Wiet (éd.), III, 2, p. 253.

²². Al-Maqrīzī, *Ḥiṭāṭ*, Sayyid (éd.), I, p. 518 ; Wiet (éd.), III, 2, p. 252-253.

²³. Adams, 2010, p. 249-255.

²⁴. Plusieurs lectures de ce toponyme sont possibles. W.Y. Adams (2014, p. 875) a proposé d'identifier le village de B.qwā à Meinarti.

²⁵. Al-Maqrīzī, *Ḥiṭāṭ*, Sayyid (éd.), I, p. 519 ; Wiet (éd.), III, 2, p. 254.

²⁶. Monneret de Villard (1938, p. 136) a proposé d'identifier le Haut Maqs à la moderne Akasha.

insiste sur la surveillance étroite que ce personnage exerce sur sa place : « Personne, précise-t-il, n'est autorisé à passer outre sans la permission du roi et quiconque contrevient à cette règle est puni de mort, quel qu'il soit²⁷ ». La présence de cette inscription arabe à plus de 150 kilomètres en amont de la deuxième cataracte, dans le Dar Sukkot, constitue donc une anomalie, anomalie d'autant plus intrigante que les fouilles et prospections menées sur l'île de Saï n'ont pas révélé à ce jour d'autres indications d'une présence musulmane à une époque aussi haute²⁸.

Quant aux sources historiques externes, elles ne sont pas non plus d'un grand secours. Seul al-Uswānī évoque nommément Saï pour le siège épiscopal et les vestiges antiques (*birbā*) qu'elle abrite sans faire la moindre allusion aux éventuelles activités de ses coreligionnaires sur l'île ou dans ses environs²⁹. Plus près de la période de rédaction de notre inscription, les auteurs arabes sont pratiquement muets pour l'époque correspondant à la domination ayoubide en Égypte. L'attention des chroniqueurs s'est concentrée sur la prise de la citadelle de Qaṣr Ibrīm par le frère de Saladin, Šams al-Dawla Ṭurānsāh, au début de l'année 1173, évènement qui marque la fin de l'âge d'or des relations égypto-nubiennes mais qui n'a pas abouti pour autant à une conquête durable de la Nubie³⁰. Ibn Abī Tayyi' (m. vers 1228-1230) rapporte néanmoins qu'une garnison kurde conduite par l'émir Ibrāhīm al-Kurdī est restée stationnée à Ibrīm avec un certain nombre de soldats démobilisés. Ces derniers se mettent alors à razzier les environs jusqu'au jour où Ibrāhīm, souhaitant traverser le Nil pour se rendre sur l'île d'Adindan, près de Faras, se noie avec quelques-uns de ses compagnons. La garnison d'Ibrīm est alors évacuée mettant ainsi fin, au terme de deux années de rapines, à l'occupation de la région³¹. Rien n'indique toutefois que les soldats d'Ibrāhīm se soient aventurés au-delà de la deuxième cataracte durant cet éphémère séjour et il nous paraît donc hasardeux de relier le fragment arabe de Saï aux activités de ces aventuriers kurdes.

Outre sa localisation inattendue, l'inscription de Saï se révèle doublement exceptionnelle par ses qualités formelles tout à fait remarquables au regard du reste du corpus épigraphique arabe de Nubie. La noblesse du matériau employé (marbre blanc), la méthode d'incision (en relief et non en creux) ainsi que la finesse d'exécution distinguent cette épitaphe des autres stèles funéraires de Nubie, pour la plupart grossièrement incisées dans des blocs de grès. Ces éléments attestent l'intervention d'un lapicide compétent, bien au fait des évolutions récentes de l'écriture lapidaire au Proche Orient, ce qui nous semble d'emblée exclure l'intervention d'un artisan local. Les seules inscriptions nubiennes pouvant être rapprochées du fragment de Saï sont les trois stèles qui ornaient jadis les murs de la mosquée de Derr, respectivement datées de 418/1027, 532/1137 et 582/1186³². Gravées sur marbre dans une écriture coufique ornée et particulièrement soignée, ces épitaphes témoignent d'un rare degré de raffinement reflétant le statut social élevé des défunt

27. Al-Maqrīzī, *Hīṭat*, Sayyid (éd.), I, p. 518 ; Wiet (éd.), III, 2, p. 252-253.

28. Hafsaas-Tsakos, Tsakos, 2010, p. 77-85 ; 2012, p. 75-91. Voir néanmoins notre *addendum* en fin d'article.

29. Al-Maqrīzī, *Hīṭat*, Sayyid (éd.), I, p. 519 ; Wiet (éd.), III, 2, p. 255.

30. Seignobos, 2016, p. 215-247.

31. Cité dans Abū Šāma, *Kitāb al-Rawdatayn*, vol. 2, p. 161.

32. TEI 6361 (datée de 418/1027), 7773 (datée de 532/1137), 8136 (datée de 582/1186). Wiet, 1939, p. 85 (n° 2165), 190 (n° 2329), 206 (n° 2347). D'après les informations qui m'ont été communiquées par les

pour lesquels ces stèles ont été réalisées³³. Ces qualités ornementales expliquent d'ailleurs pourquoi elles ont été choisies pour décorer les murs de la mosquée, nous privant du même coup de précieuses informations sur leur contexte d'origine. Mais que celles-ci proviennent d'un cimetière voisin ou de beaucoup plus loin, il est là encore peu probable qu'elles soient l'œuvre de lapicides locaux³⁴. Signalons toutefois, dans le cas de Saï, que le site a livré au moins trois fragments d'inscriptions grecques et coptes sur marbre ce qui signifie qu'il existait sur l'île une filière d'acheminement de ce matériau à des fins épigraphiques. Le fait que deux de ces inscriptions enregistrent le décès d'un évêque indique cependant que son usage était réservé à une certaine élite³⁵. De manière générale, l'usage du marbre est assez rare en Nubie et sa présence est souvent associée aux lieux d'exercice du pouvoir, qu'il soit séculier ou ecclésiastique, ainsi que l'ont récemment fait remarquer H. Hafsaas et A. Tsakos³⁶. Ces observations tendent à indiquer que le mystérieux défunt musulman appartenait aux strates supérieures de la société dont il était issu. Mais comment expliquer la présence d'un tel individu à Saï dans les dernières décennies du XII^e siècle ?

L'hypothèse du décès inopiné d'un voyageur (diplomate, marchand, soldat...) de passage à Saï ou dans ses environs doit, nous semble-t-il, être écartée. Si tel était le cas, la stèle, commandée à la hâte auprès d'un artisan local, ressemblerait sans doute davantage à celles trouvées en aval de la deuxième cataracte. Or, le choix du marbre et la finesse d'exécution de la stèle impliquent que son commanditaire, *a priori* un proche du défunt, appartenait à une élite musulmane disposant de ressources importantes et jouissant d'un réseau étendu lui permettant d'avoir accès à un matériau rare et de faire appel à un lapicide chevronné³⁷. Le défunt appartenait-il alors à une communauté musulmane installée à demeure sur l'île, comme cela semble être le cas plus au nord où il n'est pas rare que les stèles funéraires arabes enregistrent le décès de femmes impliquant la présence durable de familles entières ? Dans cette hypothèse, cela pourrait signifier

services de conservation du musée d'Art islamique du Caire, les trois stèles seraient actuellement conservées au magasin externe du musée, à la Citadelle. Elles restent, hélas, inaccessibles à la consultation.

^{33.} Cela est confirmé par le contenu même des épitaphes. Celle de 532/1137 (TEI 6361), superbement décorée, appartient à un personnage du nom d'Abū al-Hasan Muḥammad qui fait remonter sa généalogie, énumérée sur quatorze générations, à 'Alī lui-même. L'inscription la plus tardive, datée de 582/1186 (TEI 8136), enregistre le décès d'un individu portant plusieurs titres prestigieux dont celui de « Très noble émir » (*al-amīr al-ašraf*). Une autre épithète, malheureusement incomplète en raison de l'état fragmentaire de l'inscription, comporte même la mention du titre califal de « commandeur des croyants » (*amīr al-mu'minīn*).

^{34.} Quant à la fameuse inscription encastrée dans un mur de la mosquée d'Old Dongola, elle est certes, comme celle de Saï, incisée en écriture cursive sur une plaque de marbre mais par une main mal assurée, sans doute non-professionnelle, et à une date bien postérieure (717/1317). Le contexte dans lequel celle-ci a été commandée et réalisée est par ailleurs tout à fait particulier. Voir n. 18.

^{35.} Martin, 2005, n° 115 ; Tsakos, 2011-2012, n° 5.

^{36.} Hafsaas-Tsakos, 2016, p. 410.

^{37.} Un ensemble de stèles funéraires datant du début du XII^e siècle et provenant du cimetière de Saney-Gao (Mali) offre ici un intéressant parallèle. Il a pu être démontré que ces dernières, elles aussi gravées en relief sur marbre, avaient été commandé à un atelier d'Almería à destination de membres de la famille royale locale. Moraes Farias, 2003, pl. xi, ccxxxvii. Notons, à l'inverse, que l'hypothèse d'un lapicide se déplaçant sur de longues distances est peut-être moins invraisemblable qu'il n'y paraît ainsi que l'a fait remarquer M. Schneider (1983, vol. I, p. 79-81).

que le « verrou » que constituait encore, à l'époque d'al-Uswānī, la deuxième cataracte avait cédé après la chute d'Ibrīm en 1173 et que des musulmans commençaient à s'établir beaucoup plus au sud, avec ou sans l'accord des autorités nubiennes.

La trouvaille de Saï vient donc ébranler quelques certitudes quant à la distribution spatiale et à la nature même de la présence musulmane en Nubie avant le XIII^e siècle. Difficile désormais d'affirmer sans réserve que celle-ci était strictement confinée à la Basse Nubie ou que cette minorité musulmane constituait un groupe socialement homogène évoluant à la marge de la société chrétienne. Il convient toutefois d'observer une certaine prudence dans les conclusions qu'il est permis de tirer d'un document à ce jour unique, à plus forte raison lorsque celui-ci a été découvert en contexte secondaire. On ne peut en effet exclure la possibilité que la stèle à laquelle ce fragment appartenait à l'origine provienne d'une sépulture située à des centaines de kilomètres plus au nord – peut-être même en Égypte – et qu'elle ait été transportée jusqu'à Saï à une date et dans des circonstances inconnues. Il ne reste plus qu'à espérer que la reprise prochaine des investigations sur la période médiévale à Saï apporte de nouveaux éléments de compréhension à ce témoignage encore isolé et que la poursuite des recherches sur le corpus épigraphique arabe de Nubie permette d'exhumier d'autres heureuses surprises.

Addendum

Alors que la rédaction de cet article venait de s'achever, Vincent Francigny, directeur de la mission archéologique de Saï, a porté à notre connaissance la photographie d'une autre stèle arabe mise au jour en 2010 dans le secteur de la forteresse. Il s'agit d'un bloc de grès, hélas très abrasé, sur lequel on distingue encore quatre lignes d'une inscription en caractères arabes qu'il m'est, pour l'heure, impossible de déchiffrer d'après les photographies qui m'ont été communiquées³⁸. Sa graphie très fruste présente encore des caractéristiques coufiques marquées et s'apparente à celle que l'on observe sur les stèles nubiennes découvertes en aval de la deuxième cataracte. Cela suggère une datation relativement ancienne (IX^e-XII^e siècle ?) et invite à placer son exécution à une époque antérieure à celle de l'inscription examinée dans cet article. Dans l'attente d'une analyse plus poussée, on se contentera de noter que cette découverte vient étayer sinon confirmer l'hypothèse de l'existence d'une communauté musulmane installée sur l'île de Saï avant la fin du XII^e siècle.

³⁸. Je remercie Olivier Cabon de m'avoir transmis les remarquables clichés de l'objet pris, à ma demande, lors de son séjour sur l'île en novembre 2019. Malgré leur qualité, les lectures que je suis en mesure de proposer en l'absence d'autopsie demeurent par trop conjecturales pour être mentionnées ici.

Bibliographie

Abréviations

BSF = Beiträge zur Sudanforschung³⁹

DBMNT = Database of Medieval Nubian Texts

RCEA = Répertoire chronologique d'épigraphie arabe

TEI = Thésaurus d'épigraphie islamique⁴⁰

Sources d'archives

Vercoutter, Jean, *Journal de fouilles de Saï 1969-1973*, manuscrit conservé à la bibliothèque des sciences de l'Antiquité, Université de Lille, fonds Vercoutter.

Sources éditées

Abū Šāma, *Kitāb al-Rawḍatayn fī al-ḥabar al-dawlatayn*, Ibrāhīm Šams al-Dīn (éd.), 5 vols., Dār al-Kutub al-‘Ilmiyya, Beyrouth, 2002.

al-Maqrīzī, *al-Mawa‘iz wa-l-I‘tibār fi ḥikr al-ḥiṭāṭ wa-l-ṣaṭār*, 5 vol., Ayman Fu‘ād Sayyid (éd.), al-Furqān Islamic Heritage Foundation, Londres, 2002-2004 ; Wiet (éd.), Imprimerie de l’Ifao, Le Caire, 1911-1927.

Études

‘Abd al-Ḥamīd, ‘Alā’ al-Dīn ‘Abd al-‘Āl, *Šawābiḍ al-qubūr al-Ayyūbiyya wa-l-Mamlūkiyya fī Miṣr*, Bibliotheca Alexandrina, Alexandrie, 2013.

Adams, William Yewdale, *Nubia. Los reinos del Nilo en Sudán*, Fundación la Caixa, Barcelone, 2003.

Adams, William Yewdale, *Qasr Ibrim: The Earlier Medieval Period*, Egypt Exploration Society, Londres, 2010.

Adams, William Yewdale, « The Eparch at Meinarti » in Julie Renée Anderson, Derek Anthony Welsby (éd.), *The Fourth Cataract and Beyond: Proceedings of the 12th International Conference for Nubian Studies*, Peeters, Louvain, Paris, Walpole, 2014, p. 875-885.

Alexander, John, « Qalat Sai, The Most Southerly Ottoman Fortress in Africa », *Sudan and Nubia* 1, 1997, p. 16-20.

Browne, Gerald Michael, « Two Arabic Tombstones from Meinarti », BSF 9, 2006, p. 29-34.

Crawford, Osbert Guy Stanhope, *The Fung Kingdom of Sennar*, John Bellows Ltd., Gloucester, 1951.

Cuoq, Joseph, *L’islamisation de la Nubie chrétienne*, Geuthner, Paris, 1986.

Hafsaas-Tsakos, Henriette, Tsakos, Alexandros, « First Glimpses into the Medieval Period on Sai Island », BSF 10, 2010, p. 77-85.

Hafsaas-Tsakos, Henriette, Tsakos, Alexandros, « A Second Look into the Medieval Period on Sai Island », BSF 11, 2012, p. 75-91.

Hafsaas-Tsakos, Henriette, Tsakos, Alexandros, « Nubian Cathedrals with Granite Columns: A View from Sai Island » in Adam Łajtar, Artur Obłuski, Iwona Zych (éd.), *Aegyptus et Nubia Christiana. The Włodzimierz Godlewski Jubilee Volume on the Occasion of his 70th Birthday*, Polish Centre of Mediterranean Archaeology/University of Warsaw, Varsovie, 2016, p. 389-410.

39. <http://www.dbmnt.uw.edu.pl/>

40. <http://www.epigraphie-islamique.org/epi/search.php>

- Hasan, Yusuf Fadl, *The Arabs and the Sudan from the Seventh to the Early Sixteenth Century*, Sudatrek, Khartoum, 2005 (1^{re} éd., Édimbourg, 1967).
- Łajtar, Adam, *Catalogue of the Greek Inscriptions in the Sudan National Museum at Khartoum*, Peeters, Louvain, 2003.
- Martin, Geoffrey Thorndike, *Stelae from Egypt and Nubia in the Fitzwilliam Museum*, Cambridge, c. 3000 BC-AD 1150, Cambridge University Press, Cambridge, 2005.
- Monneret de Villard, Ugo, *Storia della Nubia cristiana*, Pont. Institutum orientalium studiorum, Rome, 1938.
- Moraes Farias, Paulo de, *Arabic Medieval Inscriptions from the Republic of Mali: Epigraphy, Chronicles and Songhay-Tuareg History*, Oxford University Press for the British Academy, Oxford, 2003.
- Ochała, Grzegorz, *Chronological Systems of Christian Nubia*, Université de Varsovie/The Raphael Taubenschlag foundation, Varsovie, 2011.
- Ochała, Grzegorz, « Multilingualism in Christian Nubia: Qualitative and Quantitative Approaches », *Dotawo: A Journal of Nubian studies* 1, 1, 2014, p. 1-50.
- Ory, Solange, « Kitābāt. II Proche-Orient », *Encyclopédie de l'islam*, 2^e éd., V, Brill, Leyde, 1986, p. 213-215.
- Reinold, Jacques, *Archéologie au Soudan. Les civilisations de Nubie*, Errance, Paris, 2000.
- Schneider, Madeleine, *Stèles funéraires musulmanes des îles Dahlak (mer Rouge)*, 2 vols., Ifao, Le Caire, 1983.
- Seignobos, Robin, *L'Égypte et la Nubie à l'époque médiévale. Élaboration et transmission des savoirs historiographiques (641-ca 1500)*, Thèse de doctorat, Université Paris I, 2016.
- Sherif, Nigm ed Din Mohammed, « The Arabic Inscriptions from Meinarti », *Kush* 12, 1964, p. 248-250.
- Tabbaa, Yasser, « The Transformation of Arabic Writing: Part 2, the Public Text », *Ars Orientalis* 24, 1994, p. 119-147.
- Tsakos, Alexandros, « Medieval Funerary Inscriptions from Sai Island » in F. Doyen, D. Devauchelle (éd.), *Fouilles sur l'île de Saï [= CRIPEL 29]*, Lille, 2011-2012, p. 297-330.
- Van der Vliet, Jacques, *Catalogue of the Coptic Inscriptions in the Sudan National Museum at Khartoum*, Peeters, Louvain, 2003.
- Wiet, Gaston, *Catalogue général du Musée arabe du Caire : Stèles funéraires*, t. VI, Ifao, Le Caire, 1939.
- Wiet, Gaston, *Catalogue général du Musée arabe du Caire : Stèles funéraires*, t. X, Ifao, Le Caire, 1942.
- Wiet, Gaston, « K. A. C. Creswell. *The Muslim Architecture of Egypt* », *Syria* 40, 1-2, 1963, p. 201-208.
- Wiet, Gaston, *Catalogue général du Musée de l'art islamique du Caire : Inscriptions historiques sur pierre*, Ifao, Le Caire, 1971.